



COMMUNE DE SAMOIS-SUR-SEINE
DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

publié le 12/10/2026

MAIRIE
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
77620 SAMOIS-SUR-SEINE
01 64 69 64 69
mairie@samois-sur-seine.fr
www.samois-sur-seine.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 juillet 2026

1. Ouverture de la séance et constitution du quorum

En ce **jeudi 3 juillet 2026**, à **20 heures**, le Conseil municipal de la commune de **Samois-sur-Seine** s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Jacques BOUSQUET, Maire**, conformément à la convocation en date du **26 juin 2026**, adressée aux membres du Conseil dans les délais légaux.

1.1. Liste des membres présents

Ont pris part à la séance les conseillers municipaux suivants :

Monsieur Jacques BOUSQUET, Maire ;
Monsieur Patrick MORFAUX, Adjoint ;
Madame Bénédikte HATTIER, Adjointe ;
Monsieur Éric DUMARCHÉ, Adjoint ;
Madame Caroline EHRHARDT, Adjointe ;
Monsieur Sébastien DILLON, Adjoint ;
Madame Alix DE SAULNAY, Conseillère municipale ;
Monsieur Didier LEIDNER, Conseiller municipal ;
Madame Aurélie GAVELLE, Conseillère municipale ;
Monsieur Laurent JANY, Conseiller municipal ;
Madame Juliette GAUTHIER, Conseillère municipale ;
Monsieur Jean-Luc GRZESKOWIAK, Conseiller municipal ;
Madame Claire LAURAS, Conseillère municipale ;
Monsieur Georges FERONE, Conseiller municipal ;
Madame Marie-Françoise BOURGUIGNON, Conseillère municipale ;
Monsieur Frédéric DE ARAUJO, Conseiller municipal.

1.2. Absences

Absents excusés :

Madame Stéphanie STRIPPE, Conseillère municipale ;
Monsieur Thierry PIGOT, Conseiller municipal.

Absente non excusée :

Madame Joëlle BILLARD, Conseillère municipale.

1.3. Pouvoirs

Monsieur **Thierry PIGOT**, Conseiller municipal, a donné pouvoir à **Madame Marie-Françoise BOURGUIGNON** pour voter en son nom.

1.4. Désignation du secrétaire de séance

Madame **Alix DE SAULNAY**, Conseillère municipale, a été désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Constat de quorum :

Monsieur le Maire, après avoir vérifié la présence des membres et les pouvoirs transmis, **constate**